

Service instructeur
Mission Aménagement de la Montagne

N° CP-2010-10-5-2

Service consulté

**PARTICIPATION DEPARTEMENTALE POUR LES TRAVAUX DE
RESTRUCTURATION DES EQUIPEMENTS DE LOISIRS ETE/HIVER
PROGRAMME 2010**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet de proposer l'affectation d'un montant total de 2 387 951 € dont 2 070 000 € sur le programme F244 en faveur de trois maîtres d'ouvrage et 317 951 € de crédits contractualisés dans le cadre de la Convention interrégionale de Massif sur le programme F243 pour le financement de travaux de restructuration des équipements de loisirs dans le cadre de la politique départementale de modernisation des sites de loisirs de montagne été/hiver.*

Dans le cadre de la politique départementale des sites de loisirs été/hiver de la montagne haut-rhinoise, le Département soutient la modernisation des équipements d'accueil et de loisirs des sites de montagne au travers des programmes F243 et F244. Les dossiers déposés par les maîtres d'ouvrage pour l'année 2010, recevables au titre de cette politique sont les suivants :

➤ **Sites d'intérêt départemental**

• **Schnepfenried :**

Le programme de restructuration du site du Schnepfenried comprend des travaux de modernisation des téléskis dits « Bronner » et « Bellevue » : déplacement des gares de départ pour faciliter l'écoulement des flux de skieurs, électrification des moteurs, modernisation des gares d'arrivée pour sécuriser le lâcher des perches et réduire l'impact environnemental. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre du réaménagement et de la modernisation du domaine skiable alpin et en particulier du front de neige dont une première tranche a déjà été réalisée en 2009.

Pour ces opérations, une aide départementale de 561 006 € est sollicitée sur le programme F244, soit 81 % d'un montant total subventionnable de 623 340 € HT.

Ce programme comprend également la mise en place d'un réseau de neige de culture pour un montant total de travaux de 2,497 M€ HT constitué de :

- la création d'une retenue d'eau de 11 600 m³ permettant l'enneigement de 70 000 m² de pistes. Ce plan d'eau sera accessible dans sa partie peu profonde et ses alentours aménagés (promenades, aires de pique nique, espaces ludiques et départs de randonnées) seront un attrait touristique important en période estivale ;
- la réalisation du réseau d'alimentation et prise d'eau ;
- la construction d'un bâtiment technique de 470 m² intégré au paysage et abritant l'usine à neige, les engins de damage et le matériel de pistes ;
- la mise en place d'un transformateur électrique et raccordement ;
- la réalisation d'un réseau de neige de culture de 1 500 m avec 12 enneigeurs comprenant génie civil, fourniture et pose des canalisations et réseaux.

Compte tenu des contraintes budgétaires, une première tranche 2010 a été retenue pour un montant de travaux de 945 470 € HT sur lesquels une participation départementale à hauteur de 81% est sollicitée sur le programme F244, soit 765 830 €.

• **Ballon d'Alsace :**

Le programme de modernisation des infrastructures de loisirs du Ballon d'Alsace s'élève pour l'année 2010 à 4 736 200 € pour lesquels le syndicat mixte sollicite une aide départementale de 1 029 381 €, soit 21,7 %, à inscrire au programme F244 pour 711 430 € et au programme F243 correspondant aux crédits contractualisés dans le cadre de la Convention Interrégionale de Massif pour 317 951 €.

Il comprend la modernisation des installations de remontées mécaniques devenues totalement obsolètes au fil du temps ainsi qu'une opération d'ordre administratif qui concerne l'indemnisation des biens en raison de la rupture de la DSP en cours, préalable indispensable à la réalisation des opérations de modernisation.

Des mesures environnementales compensatoires à la réalisation de travaux situés dans ou à proximité d'un site classé sont également inscrites.

L'essentiel des opérations porte sur la construction d'un nouveau téléski – dit des Bruyères – situé sur la passerelle surplombant la RD 466 et la modernisation de plusieurs autres : modification des gares de départ et d'arrivée, électrification des moteurs, déplacement de ligne afin de faciliter les flux de skieurs et limiter les impacts sur les paysages.

Pour cette partie, une aide départementale de 711 430 € est sollicitée sur le programme F244, soit 32,8 % d'un montant total subventionnable de 2 169 217 € HT pour des opérations détaillées dans le tableau ci-dessous.

L'amélioration des conditions d'accueil de la clientèle constitue un volet important qui se concrétise à travers le réaménagement et l'intégration paysagère des aires de stationnement existantes sur le site ainsi que la construction de bâtiments d'accueil comprenant des locaux techniques (garage de dameuse, ateliers...) ou de service destinés à regrouper les différents prestataires (Ecole de Ski, service des pistes, poste de secours...). L'éclatement des activités sur le site justifie la construction de plusieurs unités complémentaires.

Une aide départementale de 317 951 € est sollicitée sur le programme F243, soit 12,4 % d'un montant total subventionnable de 2 566 983 € HT pour des opérations détaillées dans le tableau ci-dessous

L'ensemble du programme bénéficie, par ailleurs, des aides du FEDER, de l'Etat, des Régions et du Conseil Général du Territoire de Belfort.

- **Markstein :**

Outre sa compétence aménagement touristique, le syndicat mixte du Markstein Grand Ballon gère également l'eau et l'assainissement et tout particulièrement la station d'épuration du Markstein. Celle-ci présente actuellement des dysfonctionnements qui entraînent des coûts d'exploitation importants qui grèvent fortement le budget de fonctionnement du syndicat. Quelques travaux d'entretien sont prévus en 2010 ainsi que la réalisation d'une étude de faisabilité pour déterminer les processus techniques et l'emplacement le plus adapté à recevoir le nouvel équipement.

Le montant de l'étude est de 14 000 € HT sur lesquels une participation départementale à hauteur de 75,6 % est sollicitée sur le programme F244, soit 10 584 €.

➤ **Sites d'intérêt local**

- **Grand Ballon**

Le site du Grand Ballon constitue un pôle d'attractivité majeur pour l'été. Afin de renforcer l'attractivité du site, le syndicat mixte, maître d'ouvrage, a décidé d'engager une étude opérationnelle de développement avec l'appui d'un bureau d'études.

Elle doit permettre d'arrêter un programme pluriannuel d'actions visant à améliorer l'accueil et les services sur ce site par l'amélioration de l'organisation des activités qui s'y déroulent, en canalisant les flux de visiteurs et en équipant le site des services qui actuellement font défaut.

Le montant de l'étude est de 23 500 € HT sur lesquels une participation départementale à hauteur de 90 % est sollicitée sur le programme F244, soit 21 150 €.

sites	opérations	Coût HT	AP F243	AP F244
SCHNEPF	Travaux TK Bronner et Bellevue	623 340		561 006
	Neige de culture 1 ^{ère} tranche 2010	945 470		765 830
	Total Schnepfenried	1 568 810		1 326 836
BALLON	Mesures compensatoires	20 000		6 300
d'ALSACE	Construction TK Bruyères	691 397		217 790
	Remplacement TK Tourtet	438 226		138 040
	Modernisation TK Ecureuils	476 247		150 017
	Modernisation TK Petit Langenberg	334 980		105 518
	Indemnisation des biens	208 367		93 765
	Aménagement paysager parking Démineurs	264 780	24 377	
	Aménagement paysager Parking hôtel poterie	93 961	15 337	
	Aménagement paysager Parking Ballon Sapins	571 262	51 414	
	Bâtiment accueil Démineurs	507 580	45 682	
	Bâtiment accueil Gentiane	577 500	51 975	
	Bâtiment technique Langenberg	485 100	99 106	
	travaux complémentaires pistes	25 000	11 250	
	plan communication	41 800	18 810	
	Total Ballon d'Alsace	4 736 200	317 951	711 430
MARKSTEIN	Etudes travx préparatoires assainissement	14 000		10 584
	Total Markstein	14 000		10 584
Gd BALLON	Etude AMO	23 500		21 150
	Total Grand Ballon	23 500		21 150
	TOTAL PROGRAMME 2010	6 342 510	317 951	2 070 000

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- d'accorder des subventions d'un montant total de 1 326 836 € sur un montant subventionnable de 1 568 810 € HT au syndicat mixte d'aménagement des stations de la Vallée de Munster pour les opérations détaillées dans le tableau ci-dessus concernant le site du Schnepfenried et de l'imputer sur l'AP N° 1/2010, programme F244, chapitre 204, fonction 94, nature 20415,
- d'accorder des subventions pour un montant total de 1 029 381 € sur un montant subventionnable de 4 736 200 € HT au syndicat mixte interdépartemental du Ballon d'Alsace pour les opérations détaillées dans le tableau ci-dessus concernant le site du Ballon d'Alsace, d'imputer 711 430 € sur le programme F244, chapitre 204, fonction 94, nature 20415, et 317 951 € sur l'AP N° 2/2007, programme F243, chapitre 204, fonction 94, nature 20415,
- d'accorder deux subventions d'un montant total de 31 734 € sur un montant subventionnable de 37 500 € HT au syndicat mixte d'aménagement du Markstein Grand Ballon pour les opérations détaillées dans le tableau ci-dessus concernant les sites du Markstein et du Grand Ballon et de les imputer sur l'AP N° 1/2010, programme F244, chapitre 204, fonction 94, nature 20415,

- d'autoriser le versement de ces montants aux collectivités concernées.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER